

## Enseignement moral et civique

Le programme de seconde de l'enseignement moral et civique en lycée prolonge celui de l'ensemble de la scolarité obligatoire et participe à la construction de la conscience civique des élèves.

Le programme associe à chacun des trois niveaux du lycée une thématique principale : la classe de seconde étudie la liberté, la classe de première la société, la classe terminale la démocratie. Ces trois thématiques s'éclairent et se répondent. Elles permettent d'aborder le sens et la portée des valeurs de la devise républicaine : la liberté, thème central de l'année de seconde, mais aussi l'égalité et la fraternité, en tant qu'elles fondent une société démocratique.

### **Thème annuel de la classe de seconde : la liberté, les libertés**

#### **Axe 1 : Des libertés pour la liberté**

##### **Questionnement : Quels sont les principes et les conditions de la liberté ?**

Au moins deux domaines parmi les suivants :

- Les libertés de l'individu
- Les libertés collectives
- Les conditions de la liberté
- L'espace d'exercice des libertés
- La protection des libertés

#### **Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat**

##### **Questionnement : Comment évoluent la conception et l'exercice des libertés ?**

Au moins deux domaines parmi les suivants :

- La pluralité des croyances et des expressions du religieux
- La reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la promotion du respect d'autrui
- L'évolution de l'encadrement juridique de la liberté d'expression dans un environnement numérique et médiatique
- La sécurité et la défense dans un Etat de droit
- Les libertés économiques et les droits sociaux
- Evolution du droit à la protection
- Les évolutions du Droit